

Patrimoine numérique

Le catalogue des collections numérisées fait peau neuve

Depuis une dizaine d'années, les programmes de numérisation de l'État et des collectivités territoriales ont impliqué des centaines d'institutions culturelles dans la numérisation de leurs collections et créé une offre numérique importante et diversifiée : bases de données patrimoniales, bibliothèques numériques, portails de ressources, expositions virtuelles etc.

Afin d'améliorer la lisibilité du paysage de la numérisation, le ministère de la culture et de la communication avait mis en place dès 2001 un inventaire informatisé des fonds culturels numérisés. Identifié comme une bonne pratique par le réseau d'experts du projet européen MINERVA, cet inventaire s'étend désormais à plusieurs pays d'Europe. Le projet européen MICHAEL, qui devrait aboutir en 2007 à la création d'un portail multilingue européen du patrimoine numérisé, fédère les initiatives nationales et leur offre de nouvelles perspectives pour l'échange et la diffusion des données au niveau européen et international. La participation de la France au projet MICHAEL a conduit à une transformation du catalogue français, qui s'intitule désormais *Patrimoine numérique, catalogue des collections numéri-*

sées. Base de données plus riche en contenus, plus attractive, offrant à l'utilisateur des services plus diversifiés, conforme aux recommandations du programme MINERVA, le catalogue s'insère dans le dispositif de publication des partenaires du projet MICHAEL. Par ailleurs, son



Page d'accueil de Patrimoine numérique

ergonomie et sa ligne graphique sont une déclinaison de celles du portail Culture.fr, dans lequel la base est amenée à s'intégrer.

La base comprend 410 notices institutions, 1 000 notices collections illustrées, et 130 notices produits/services. Tous les types d'institutions sont représentés : institutions natio-

nales, régionales et municipales, ainsi que les associations et fondations. La base permet d'effectuer des recherches sur les contenus numérisés, l'avancement des projets, les sources de financement, les produits édités, etc. La collecte et le traitement des données reposent sur un réseau animé par le ministère de la culture et de la communication (DDAI/ MRT) qui réunit le comité scientifique pour la documentation informatisée et le multimédia et des représentants des bibliothèques, des archives, du patrimoine, des musées. Des coopérations avec de nouveaux partenaires comme le ministère de l'éducation nationale, responsable des bibliothèques universitaires et de grands établissements, se mettent en place. La plate-forme MICHAEL sera distribuée sous forme de logiciel libre. Elle est conforme au protocole OAI-PMH pour l'échange de métadonnées, ce qui rend celles-ci disponibles dans le format standard Dublin Core et dans le format MICHAEL.

Patrimoine numérique, catalogue des collections numérisées <http://www.numerique.culture.fr>
Projet Minerva <http://www.minervaeurope.org>
Projet Michael <http://www.michael-culture.org>

Sites Internet et accessibilité

Conformément à la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les dernières publications électroniques du ministère de la culture et de la communication s'attachent à respecter les recommandations sur l'accessibilité des sites Internet. Ainsi, l'ensemble des contenus du site *Alexis de Tocqueville* sont accessibles, y compris les animations multimédias (modules Flash), pour lesquelles il existe une alternative textuelle (HTML). Cette réalisation témoigne qu'il est possible de conjuguer qualité graphique et accessibilité aux personnes aveugles. Outre la conformité du code avec la norme du W3C (XHTML1.0 transitional), la navigation a été conçue pour une compréhension et un repérage rapide, et pour la lecture par un outil de synthèse vocale (hiérarchisation des éléments, balisages, accès immédiat aux menus et sous-menus...). Le ministère a associé le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) aux tests d'évaluation de l'accessibilité.

Le site consacré à Alexis de Tocqueville s'inscrit dans la collection *Célébrations nation-*



Deux pages du parcours multimédia consacré à A. de Tocqueville.

les. Il est disponible en langues française et anglaise. Il comprend cinq cents documents, peintures, dessins, photographies, vues panoramiques des châteaux et jardins du Cotentin, archives, cartes, plusieurs carnets de voyage, une animation et des extraits sonores. Tous ces visuels sont accompagnés de textes alternatifs en HTML, donc accessibles aux non voyants. Cette publication est le fruit d'un partenariat entre deux services du ministère : la délégation au développement et aux affaires internationales (mission de la recherche et de la technologie) et la direction des archives de France (délégation aux célébrations nationales) ; et le conseil général de la Manche (archives départementales). La prochaine publication électronique de la collection « Grands sites archéologiques », *Saint-Denis, une ville au Moyen Âge*, s'adressera également aux internautes sourds, avec plusieurs vidéos en langue des signes française.

Alexis de Tocqueville (1805-1859) :
<http://www.tocqueville.culture.fr/>
Collection Célébrations nationales :
<http://www.celebrations.culture.fr/>